

Conseil Local de Développement

Avis du CLD Boucle du Rhône sur la charte de développement durable du CDRA du territoire de la boucle du Rhône en Dauphiné

Il est à rappeler que **cette charte a été co-construite** depuis son origine entre les élus et représentants du territoire et les membres du CLD à travers différentes commissions thématiques.

À ce titre les axes et objectifs émanant de cette charte trouvent leurs échos et leurs **adhésions** dans l'avis du CLD.

Cependant le CLD souhaiterait que cette charte apporte :

- ✓ **Des précisions** concernant la **gestion des ressources naturelles** de notre territoire et leur devenir.
- ✓ **Une priorisation** des axes de développement et des objectifs.
- ✓ **Un positionnement stratégique plus affirmé** en matière de **développement durable** de notre territoire au regard des autres territoires voisins.

Afin d'apporter notre "ciment" à la construction cohérente des différents axes et objectifs de notre territoire, le CLD se permet de synthétiser ci-après :

- Les paramètres majeurs caractéristiques de notre territoire
- Des propositions sur les remarques formulées précédemment.

A. LES PARAMÈTRES MAJEURS DE NOTRE TERRITOIRE

<i>LES INCONTOURNABLES</i>	<i>LES TRANSPORTS ET LES COMMUNICATIONS</i>
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Grand Lyon ✓ Aéroport St Exupéry ✓ Plaine de l'Ain ✓ Isle d'Abeau ✓ Les autres territoires ✓ Malville ✓ A48 ✓ La Géographie – Géologie 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Circulation routière Interne et Externe ✓ Transports en commun inter cité ✓ Transports doux ✓ LEA et son prolongement ✓ La couverture Téléphonique ✓ Les TIC
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le Fleuve Rhône ✓ Le P.N.R ✓ Le Patrimoine Historique ✓ Natura 2000 ✓ Le Leman à la Mer ✓ L'agriculture ✓ Le Tourisme ✓ Bio Ressources ✓ Les Industries de Matières Premières 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aménagement Urbain ✓ Maîtrise du Foncier ✓ Équipement et Services à la Population ✓ Friches Industrielles ✓ Activité économique ✓ L'Habitat ✓ Insertion et Solidarité Inter-Génération ✓ Formation Initiale et Continue
<i>LA GESTION DU PATRIMOINE NATUREL</i>	<i>LA CITE ET LES CITOYENS</i>

SCOT P.N.R

BOUCLE DU RHONE EN DAUPHINE

PER / CTEF

FRATERNITE

B. PROPOSITION D'AMÉLIORATION DE LA CHARTE

1) Gestion fine et organisée des ressources naturelles (sens large)

- Protection, Valorisation, des ressources en eau du territoire (plateau de Crémieu, Fleuve Rhône, Bourbre, les Mares et Marais, les Grottes)
- Protection, Exploitation des ressources minérales et impacts sur les infrastructures, les populations et l'environnement (gravier, sable, roche, pierre de taille, chaux, calcaire, argile)
- Évolution du territoire agricole
- Préservation de la faune et de la flore
- Préservation et Revalorisation du patrimoine historique face à l'éco tourisme.

Le **P.N.R** est l'outil qui permettra de faire un inventaire de ces ressources et d'en définir une **maîtrise et une stratégie durable**, reconnues par les différentes instances politiques selon leurs compétences.

2) Priorisation

Le **CLD émet l'avis d'une priorisation des axes et des objectifs** de la charte et une concentration des moyens sur quelques objectifs plutôt qu'un saupoudrage, ceci afin de positionner plus fortement le territoire et plus rapidement.

En conséquence le CLD souhaite que **l'axe n°1** "Projet d'aménagement durable" et les objectifs qui évoquent les transports et les communications soient mis en **priorité n°1** au regard de toutes les instances politiques et administratives, même si à travers le CDRA peu de choses sont éligibles vue l'ampleur des investissements. **Le CLD alerte les instances publiques de la trop grande complexité des circuits de décisions et de la multiplicité des décideurs** au niveau des organisations de transports ou des TIC pour que ce territoire écartelé entre 2 autoroutes LYON-GRENOBLE et LYON-GENEVE, 3 zones d'activités majeures GRAND LYON-PLAINE DE L'AIN-ISLE D'ABEAU puissent trouver une organisation des transports et des moyens de communication à la hauteur des défis du XXI^{ème} siècle.

L'objectif n°4 de la charte qui rejoint notre première proposition permettrait à travers le PNR de contractualiser après discussion tous les aspects d'un équilibre harmonieux entre infrastructures et ressources (en revanche, le périmètre du PNR est à revoir).

Nous avons besoin :

- À 30 kms du centre de Lyon d'un véritable plan Marshall concernant les TIC et la Couverture de Téléphonie Mobile !
- D'infrastructures et de types de transports à la hauteur du développement rapide de nos flux d'échanges économiques internes et externes.
- D'un véritable réseau de transports en commun inter cités, inter zones.
- De développer des transports doux dans les cités, en inter cité ou en inter territoire (le LEMAN à la mer, Vélo Route, Chemin de fer de l'Est Lyonnais, Boucles locales).

Si l'état, la Région, le Conseil Général de l'Isère et les Collectivités souhaitent prioriser cet axe, il en découlera naturellement et durablement un développement économique endogène et exogène et qui garantira une **réussite de l'Axe n°2** (valoriser le tissu économique local dans sa diversité).

Sans communication et transport, pas de développement.

En priorité n°2, nous proposons de mettre l'accent sur **les objectifs n°s 9, 10, 11, 13 et 15 de l'axe 2**, car la diversité économique de notre territoire qui en fait sa richesse et potentiellement son avenir a besoin d'être dynamisée, afin que notre territoire ne se transforme pas en territoire dortoir et musée de l'écobiodiversité.

L'axe n°3 "promouvoir et développer les services à la population" **se construira parallèlement à l'axe n°2** car la création de richesses locales permettra de financer **ces besoins impérieux** en matière de solidarité inter génération et de culture. **L'objectif 16** "Créer un réseau et des pôles de services à la population" **est à prioriser aux vues de notre croissance démographique et des besoins** exprimés par la population.

3) Positionnement stratégique plus affirmé

Le territoire actuel est **le mariage de la ruralité et du péri urbain**. Notre territoire dispose déjà d'un positionnement économique sur les secteurs du BTP (ciment, chaux, granulats, pierre) sur les secteurs du tissage de haute technologie (fibre carbone, kevlar ...) sur les secteurs métallurgiques (usinage de précision, cuivre) ces secteurs sont à encourager surtout au niveau innovation. Par contre **il est nécessaire de développer de nouvelles filières technologiques**.

Notre territoire est lauréat de la démarche **Pôle d'Excellence Rurale**.

Nous proposons d'axer le territoire sur les bio ressources ceci permettrait :

- **D'offrir un nouveau débouché pour les agriculteurs**
- **De créer de nouvelles filières industrielles**
 - Bio Combustibles
 - Bio Carburants
 - Bio Plastique ...
- **De créer de nouveaux emplois et nouvelles formations**
- **De stabiliser les habitants sur le territoire**
- **D'avoir une activité différente des autres territoires voisins et ceci permettrait de décliner sous toutes ses formes le "BIO DURABLE".**

CONCLUSION

Le CLD émet un **avis favorable** à la charte proposée pour le futur CDRA du territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné **mais souhaite** que les suggestions ici formulées puissent être prises en considération à la fois par les élus du territoire mais aussi par les différents échelons administratifs et politiques de la France, car **notre projet de territoire devrait être cosigné et cofinancé par toutes les instances politiques et administratives de part les compétences de chacun**.

Fait à Crémieu,
Le 22 Mai 2007

Le Président

Christian GIROUD



Les Membres du Bureau

Yves FRANCOIS,
CARDON

Vice Président chargé des relations extérieures



Louis MICHUT,
citoyen
Chargé du budget

Eric RODAMEL,
citoyen

Vice – secrétaire

Stéphane GIRARD,
Centre Social de Veyrins Thuellin

José DIAS,

Maison du Patrimoine de Hières du Amby

Vice Président chargé de la communication



Jacques GRANDJEAN,
VALFOR / AGEDEN / TOUT'SERV
secrétaire

Alain VERDET,
GRETA Nord Isère / la Maille de l'Isère

Pascal N'KAOUA,
représentant de l'entreprise CARS BERTHELET

Le Conseil de Gouvernance du CLD Boucle du Rhône

- *Luc BASSET, VALFOR*
- *Jean-François MOYNE, LO PARVI*
- *Catherine VEYRON, Union Commerciale de CREMIEU*
- *Gaspard LEPINE, AGRO NATURE*
- *Georges VAGNON, CITOYEN (chef d'entreprise retraité)*
- *Danielle MAUSSIÈRE, ADEC MJC de MONTALIEU*
- *Denis GASC, chef d'entreprise « Régie Tivillier et Gasc » + Union Commerciale de CREMIEU*
- *Odette ATTAVAY, CITOYENNE*
- *Madeleine BROUTIER, association d'insertion « BEL ARC EN CIEL »*
- *Marie-Jo PUTINIER, ADMR + CFDT retraités*
- *Gérard DHERMONS, régie municipale des grottes de la Balme*
- *Auguste DUPRAS, Office du tourisme de Crémieu*
- *Jean-Jacques GARCIN, Groupement des Offices du tourisme et des Syndicats d'Initiative*
- *André CHASSAGNE, Chambre de Métiers de Vienne*
- *Pascal VILLEBROD, Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord-Isère*



Conseil Local de Développement de la Boucle du Rhône
19, cours Baron Raverat / BP 75 / 38460 CREMIEU
tél. 04 74 90 93 48 / fax : 04 74 90 76 64 / mail : cld.bdr@orange.fr